

**Zeitschrift:** Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Herausgeber:** École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Band:** 33 (1976)

**Heft:** 4: Transfert dans l'éducation physique

**Rubrik:** J+S informations

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Informations



### Tennis

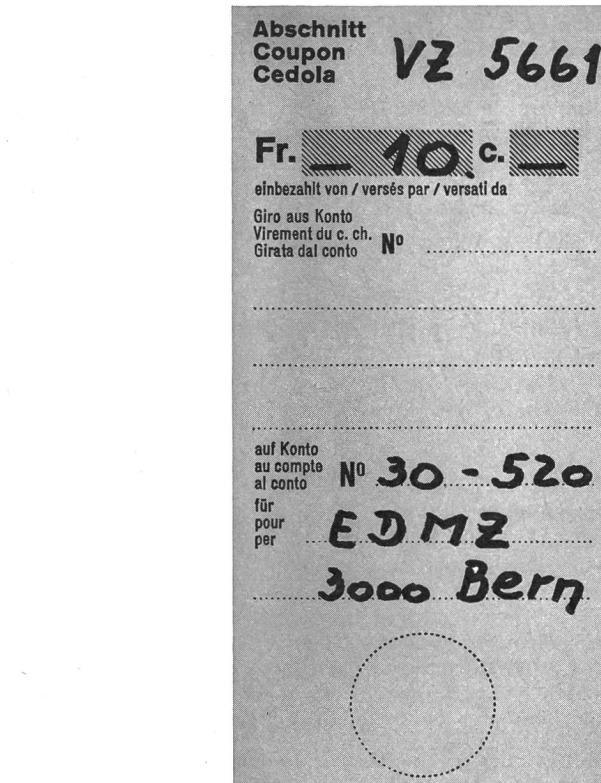
#### Revision du manuel du moniteur

Il est possible d'obtenir la nouvelle édition revue et considérablement élargie du manuel de tennis en payant la somme de 10 fr. Les commandes seront exécutées en juin 1976. Pour le paiement anticipé, il faut remplir le bulletin de versement selon le modèle ci-joint. **Attention, la mention «VZ 5661» est absolument nécessaire.**

Joignez le récépissé au bon et envoyez le tout dans une enveloppe affranchie ou «affranchie à forfait» à l'adresse suivante:

Office central fédéral des imprimés et du matériel  
3000 Berne

Les experts n'ont pas besoin de commander cette nouvelle édition. Elle leur sera envoyée automatiquement par le service J + S du canton de domicile.



### Hockey sur glace

Il est possible de commander le matériel suivant auprès des services cantonaux pour Jeunesse + Sport:

#### Attribution par cours

— cônes de marquage	maximum 12
— toiles de marquage	maximum 2
— gardiens factices avec	maximum 1
courroies de fixation	

Le bon n'est valable  
que si le récépissé  
est annexé

N'oubliez pas d'inscrire  
votre adresse sur le bon



Nouveau contenu du MM Tennis, f

Bon valable jusqu'au 31 mai 1976



Schweizerische Bundeskanzlei  
 Eidgenössische Drucksachen-  
 und Materialzentrale

Chancellerie fédérale suisse  
Office central fédéral  
des imprimés et du matériel  
3000 Bern



Pour tous les imprimés

Imprimerie

# W. Gassmann SA

2501 Bienne, rue Franche 11  
Tél. (032) 22 42 11

Chaque matin votre  
«Journal du Jura»  
avec les dernières nouvelles  
sportives

Pauschal frankiert  
Affranchi à forfait

## **Marche populaire: 100 000 marchent vers Morat**

A l'occasion des fêtes commémoratives du 500e anniversaire de la bataille de Morat, une marche populaire toute particulière sera organisée.

### Dates de marche

Tous les jours de semaine du lundi 17 mai au vendredi 11 juin 1976 et du lundi 28 juin au vendredi 9 juillet 1976.

Ainsi que les week-ends des 15—16 et 22—23 mai 1976, 5 et 7, 12—13 et 26—27 juin 1976, 3—4 et 10—11 juillet 1976.

*Dans la mesure du possible prévoir votre participation pendant les jours de la semaine.*

## Parcours et distances

Morat peut être rejoint de multiples points. Vous pouvez choisir la distance qui vous permet de fournir la performance vous convenant le mieux.

Tous les parcours suivent dans la mesure du possible des chemins pédestres. Dès lors, les participants peuvent parcourir la distance de marche choisie même sans carte, simplement sur la base de la description du parcours, des indicateurs de chemin et du jalonnement.

## Indicateurs de chemin et jalonnement

Arrondissement éloigné: indicateurs jaunes des chemins pédestres.

Arrondissement proche: indicateurs de diverses couleurs.

## Heures de départ

- a) Dans l'arrondissement éloigné: à votre gré.
- b) Dans l'arrondissement proche (lieux de départ Avenches, Cressier s/Morat, Gümmenen et Chiètres): journallement de 6 h. à 14 h.

## Arrivée

Réception seulement entre 9 h. et 19 h.

## Distinctions

### Personnelle:

Le diplôme avec confirmation de la distance de marche accomplie n'est délivré que sur présentation de la carte de marche munie des sceaux du poste de départ et, sans exception, de tous les postes de contrôle prescrits.

Carnet J+S

L'attestation de la participation ne se fera qu'à l'arrivée.

### Groupes:

N'est délivré que par groupe *d'au moins dix participants*:

- a) *Etandard historique*: Pour l'accomplissement de la marche par tous les participants du groupe depuis un lieu de départ désigné par  $\Delta$ .
- b) *Grand étandard historique*: Pour l'accomplissement de la marche par tous les participants du groupe depuis un lieu de départ désigné par  $\bigcirc$ .

# CLICHES ET PHOTOLITHOS MOSER + CIE

## Schéma des parcours

(Distances de marche en km/performance sur la base du parcours le plus court dans l'arrondissement proche)



## Finance d'inscription pour les participants J+S

Promenade d'un jour à pied. Pour cela le lieu de départ doit être désigné par  Fr. 5.—

Dans la finance d'inscription sont comprises la participation à la marche et la distinction. Aucune finance d'inscription ne sera remboursée.

## Inscription

Seulement au moyen du bulletin de versement annexé et en retournant la double carte postale verte dûment remplie.

## Derniers délais d'inscription

**15 avril 1976 pour toutes les dates de marche en mai**

**15 mai 1976 pour toutes les dates de marche en juin**

**15 juin 1976 pour toutes les dates de marche en juillet**

## Obtention de la carte de marche

En principe dès début mai 1976 auprès de chaque poste de départ contre présentation du récépissé du bulletin de versement.

Le cas échéant, l'organisateur pourra envoyer la carte de marche directement au participant.

Les groupes (y compris J+S et classes scolaires) ainsi que les familles ne reçoivent qu'une seule carte de marche.

Tous les participants qui dorment au camp recevront directement la carte de marche et le(s) bon(s) pour le logement.

## Ravitaillement

Au gré du participant. Possibilités dans des restaurants (postes de départ et de contrôle) ainsi qu'à l'arrivée.

## Camp

*Frais pour le logement* par personne et par nuit 6 fr. (à payer lors du versement de la finance d'inscription). Le(s) bon(s) pour le logement sera/seront envoyé(s) directement au(x) participant(s).

## Ravitaillement:

Petit déjeuner	3 fr. 50	Les frais pour le ravitaillement seront perçus directement au camp.
Dîner	7 fr.	
Souper	7 fr.	

## Obtention des places de logement:

Dès 14 h. jusqu'à 19 h. *au plus tard*. La réservation ne sera garantie que jusqu'à 19 h. Le participant est tenu de se soumettre au règlement du camp.

## Généralités

La marche aura lieu aux dates fixées, par n'importe quel temps. Par son inscription le participant reconnaît les conditions et instructions générales.

## Pour obtenir des renseignements détaillés et des feuilles d'inscription, s'adresser à:

Fêtes commémoratives 1976

Marche populaire

Caisse postale

**3280 Morat**

## Départ

A chaque lieu de départ il n'y a pas de possibilité de stationnement organisée.

Déplacement par chemin de fer recommandé.

Lieux de départ	km	Postes de départ	Fermé le
□ Aarberg	27	Restaurant Rössli	
○ Aarburg	114	Restaurant Alte Post	—
Avenches	17	Restaurant de la Gare	—
□ Avenches	25	Variante: Strecke/parcours II	—
○ Baden	162	Restaurant Oberstadt	Dimanche
△ Bätterkinden	64	Restaurant Löwen	Mardi <sup>1</sup>
△ Bern	34	Restaurant Fischermätteli	Mardi
△ Boll	43	Restaurant Rössli, Vechingen	Lundi
△ Burgdorf	59	Restaurant Steinhof	—
△ Büren a. d. Aare	42	Restaurant zum Baselstab	Jeudi <sup>2</sup>
△ St-Blaise (Neuchâtel)	36	Hôtel du Cheval Blanc	—
△ Bulle	65	Café Brasserie du Midi	—
Cressier s/Morat	11	Hôtel de la Gare	—
□ Cressier s/Morat	25	Variante: Strecke/parcours II	—
△ Donneloye	57	Hôtel des Champs	Mercredi
□ Düdingen / Guin	26	Hôtel Central	<sup>3</sup>
○ Emmenbrücke (Luzern)	138	Restaurant Bahnhof	Mercredi
△ Fribourg	33	Restaurant Le Vieux Chêne	Lundi
○ Gempen (Basel)	130	Restaurant Krone	Mercredi
△ Goldbach i. E.	60	Gasthof Krone	<sup>4</sup>
△ Grenchen	50	Café Sport	Dimanche <sup>5</sup>
○ Gruyères	72	Restaurant Le Chalet	—
Gümmenen	14	Bahnhof BN / Gare BN	—
□ Gümmenen	25	Variante: Strecke/parcours II	—
○ Huttwil	85	Hôtel Mohren	Lundi <sup>6</sup>
△ Jegenstorf	52	Restaurant Brauerei	Mercredi
□ Ins / Anet	26	Restaurant Bahnhof	Mardi
△ Kehrsatz	39	Hotel Hirschen	Mardi
Kerzers / Chiètres	16	Hotel Jura	—
□ Kerzers / Chiètres	27	Variante: Strecke/parcours II	—
○ Langenthal	95	Hôtel Löwen	Mardi
○ Langnau i. E.	73	Hôtel-Restaurant Ilfisbrücke	Lundi
Laupen	16	Restaurant Saanebrücke	Lundi
○ Lausanne	91	Restaurant du Lac de Sauvablin	—
○ Lenzburg	143	Restaurant Warteck	Dimanche
△ Lueg	69	Restaurant Lueg	Jeudi <sup>7</sup>
△ Lyss	32	Gasthof Bären	Lundi
△ Murist	44	Restaurant de la Molière	Lundi
△ Münsingen	50	Hôtel Parkbad	—
○ Oberentfelden	130	Gasthof zum Bad	Lundi <sup>8</sup>
□ Payerne	29	Hôtel de la Gare	—
△ Port (Biel-Bienne)	38	Hôtel Löwen	Lundi
△ Posieux	43	Hôtel de la Croix Blanche	Jeudi
○ Rougemont	95	Hôtel de Commune	Mercredi <sup>9</sup>
□ Riedbach	25	Restaurant Mühle	Mercredi
○ Solothurn	74	Restaurant Rössli	Mercredi
△ Thun	65	Hôtel Bellevue	—
○ Unterkulm	132	Gasthof zur Sonne	Mercredi
○ Villmergen	147	Hôtel-Restaurant Ochsen	Jeudi
○ Wasserfallen	108	Bergrestaurant hint. Wasserfallen	—
○ Wiedlisbach	86	Restaurant Bad	—
○ Willisau	100	Restaurant Sternen	Mercredi
△ Worb	48	Gasthof Sternen	Mardi
△ Yverdon	61	Buffet de la Gare	—
○ Zofingen	115	Restaurant Frohsinn	Dimanche
△ Zollhaus	52	Gasthof Zollhaus	—
△ Zollikofen	42	Restaurant Graben	Lundi
○ Zürich-Albisgütl	173	Restaurant Schützenruh	Mercredi
○ Zweisimmen	91	Restaurant Alpenrose	—

<sup>1</sup> mercredi jusqu'à 13 h.

<sup>2</sup> vendredi dès 17 h.

<sup>3</sup> mardi et mercredi

<sup>4</sup> mardi le soir

<sup>5</sup> samedi dès 19 h.

<sup>6</sup> chaque dernier mardi du mois

<sup>7</sup> vendredi jusqu'à 15 h.

<sup>8</sup> dimanche dès 20 h.

<sup>9</sup> juin: toujours ouvert

fin mai: 1 semaine fermé

## Perfectionnement obligatoire

### Obligation des experts de suivre les cours centraux et cours de perfectionnement

#### Tableau récapitulatif

Tous les experts J + S sont tenus de fréquenter, au moins tous les 3 ans, un cours central dans chaque branche sportive dans laquelle ils sont reconnus.

Il est possible de s'acquitter de l'obligation de suivre un cours central en:	Droit d'engagement:
<ul style="list-style-type: none"> <li>— participant à un cours central</li> <li>— fonctionnant comme chef de classe dans un           <ul style="list-style-type: none"> <li>— cours d'experts</li> <li>— cours central</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— <b>chef de cours</b> ou chef de classe dans les           <ul style="list-style-type: none"> <li>— cours centraux</li> <li>— cours de moniteurs</li> <li>— cours de perfectionnement</li> <li>— cours d'introduction</li> </ul> </li> <li>— expert-conseiller de moniteurs en activité</li> </ul>

L'expert peut s'acquitter de l'obligation de suivre un cours de perfectionnement (tous les 3 ans) en:	Droit d'engagement:
<ul style="list-style-type: none"> <li>— participant à un           <ul style="list-style-type: none"> <li>— cours d'experts</li> <li>— cours central</li> <li>— cours de moniteurs</li> <li>— cours de perfectionnement</li> </ul> </li> <li>— fonctionnant comme chef de cours ou chef de classe dans un           <ul style="list-style-type: none"> <li>— cours d'experts</li> <li>— cours central</li> <li>— cours de moniteurs</li> <li>— cours de perfectionnement</li> <li>— cours d'introduction</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— <b>chef de classe</b> dans les           <ul style="list-style-type: none"> <li>— cours centraux</li> <li>— cours de moniteurs</li> <li>— cours de perfectionnement</li> <li>— cours d'introduction</li> </ul> </li> <li>— moniteur de cours de branche sportive et d'examens de performance</li> </ul>

## A l'EFGS

### Le service des publications restructuré

La Fédération sportive suisse des invalides a demandé à l'EFGS de pouvoir charger Monsieur Marcel Meier de la direction technique du sport des invalides, comme ce fut le cas il y a quelques années. Précisons à ce propos que le sport des invalides occupe certainement une place particulière; une aide active et compétente dans l'organisation de centaines de cours et de camps de tout genre, ainsi que la formation de moniteurs sont deux tâches d'une grande importance sociale. Vu que les restrictions de personnel dans l'administration fédérale obligent en tout cas l'EFGS à prendre des mesures de rationalisation pour accomplir ses multiples tâches, nous sommes convenus de modifier partiellement la structure de l'EFGS.

Ainsi, Monsieur Marcel Meier démissionne comme chef du service des publications pour se concentrer sur trois tâches particulières: il reste rédacteur de l'édition allemande de la revue d'éducation physique de l'EFGS et chef de la branche tennis, mais assume également la direction technique de la formation et du perfectionnement des moniteurs de la Fédération sportive suisse des invalides.

Bien que Marcel Meier exerce toujours d'importantes fonctions à l'EFGS, nous voulons saisir l'occasion de sa démission comme chef du service des publications pour lui exprimer tous nos remerciements et notre gratitude. Il a commencé en 1944, tout seul, à publier une feuille d'information «Jeunesse forte - Peuple libre», le prédécesseur de notre revue d'éducation

physique: il a acheté les premiers livres posant ainsi la première pierre de la bibliothèque; il s'est assuré la collaboration du producteur cinématographique J. Burlet pour créer d'importants films sur le sport; il a mis sur pied un propre service de presse, a tenu des centaines de conférences dans tout le pays et s'est fait un nom comme reporter qualifié à la radio et à la télévision. Nous lui réitérons nos sincères remerciements.

Monsieur Guido Schilling a été nommé chef du «service d'information», le nouveau nom donné au service des publications. Guido Schilling a fait des études de psychologie à Zurich, il est titulaire du diplôme fédéral de maître d'éducation physique, il a œuvré depuis 1968 comme psychologue de sport à l'EFGS et dirige actuellement le stage d'études pour entraîneurs du CNSE ainsi que le secteur appelé «technologie de l'enseignement». Sont rattachés à son service d'information: la bibliothèque (direction: K. Ringli), le service de presse (direction: G. Schilling lui-même), le secteur de la production de moyens audio-visuels (direction: P. Battanta) et le service des publications (direction: K. Ringli). Il s'agira avant tout d'intégrer à l'EFGS le domaine de la technologie didactique qui se développe actuellement de façon très rapide. Guido Schilling est particulièrement bien qualifié pour assumer cette tâche et il peut disposer d'un groupe de très bons collaborateurs. Nous souhaitons beaucoup de succès à cette nouvelle équipe.

Kaspar Wolf